



HAL
open science

Partenariat Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Conseil départemental du Cher. Rapport d'activité 2017

Théo Emeriau, Nicolas Roboüam

► To cite this version:

Théo Emeriau, Nicolas Roboüam. Partenariat Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Conseil départemental du Cher. Rapport d'activité 2017. [Rapport Technique] CBNBP – Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien. 2017. hal-02518313

HAL Id: hal-02518313

<https://hal.science/hal-02518313>

Submitted on 25 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Une structure au cœur du développement durable

Connaître
Comprendre
Conserver
Communiquer

Partenariat Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Conseil départemental du Cher

Rapport d'activité 2017



Conservatoire botanique national du Bassin parisien
UMS 2699 – Unité Inventaire et suivi de la biodiversité
Muséum national d'histoire naturelle
61, rue Buffon - CP 53 - 75005 Paris– France
Tél. : 01 40 79 35 54 – cbnbp@mnhn.fr

Partenariat Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Conseil départemental du Cher

Rapport d'activité 2017

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire
Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon, 75005 Paris
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Jordane Cordier, Responsable de la délégation Centre
Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Délégation Centre
5 avenue Buffon BP6407, 45064 Orléans Cedex 2
Tel. : 02 36 17 41 31 – Fax : 02.36.17.41.30
E-Mail : jcordier@mnhn.fr

Rédaction et mise en page : Théo EMERIAU, Nicolas ROBOÛAM

Relecture : Damien PUJOL



Opération financée par le département du Cher

Conseil départemental du Cher
Hôtel du département
Place Marcel Plaisant
18023 Bourges Cedex

Crédit photo

Photo de couverture : Le Cardoncelle mou (*Carthamus mitissimus*) sur un talus au bord de la RD918 à Lury-sur-Arnon (©MNHN-CBNBP/Théo EMERIAU)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. CONNAISSANCE DES ENJEUX FLORE DES ROUTES DEPARTEMENTALES DU CHER	2
1.1 – Evaluation du niveau de prospection des bords de route du Cher	2
1.2 - Expertise des linéaires routiers programmés pour des travaux de curage-dérasement en 2017	4
1.3 – Synthèse des connaissances et enjeux flore mis en évidence en 2017	4
2. EXPERTISE DU CBNBP POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SDENS	8
2.1 Inventaires de type « maille »	8
2.2 Actualisation de stations d'espèces en danger critique d'extinction de la liste rouge régionale.....	9
2.3 Bilan des espèces remarquables inventoriées en 2017 dans le Cher	10
2.4 – Animation du réseau de correspondants flore du Cher.....	12
3. PERSPECTIVES DE RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT	12
ANNEXES	13
ANNEXE I : Synthèse des reports d'intervention nécessaires pour le programme de curage/dérasement 2017	13

Introduction

Le partenariat entre le Département du Cher et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est né du souci de mieux prendre en compte les enjeux floristiques dans les missions d'entretien et de travaux menés sur le réseau routier, et de consolider la connaissance de la biodiversité, notamment dans le cadre de la politique ENS. L'année 2017 a constitué le démarrage de ce programme d'actions par le CBNBP portant sur ces deux volets.

Il s'est traduit par l'affectation d'un quart d'ETP de chargé d'études/de missions scientifiques de la délégation Centre-Val de Loire du CBNBP. La cellule informatique du CBNBP a également été sollicitée pour la saisie des données (produites par les salariés et correspondants du Cher ou bien issues d'études locales) et la réalisation de requêtes et d'extractions spécifiques (intervention de l'administrateur des données du CBNBP et d'un technicien informatique).

L'appui du CBNBP s'est décliné en deux volets :

- entretien et gestion des dépendances vertes des routes départementales, via la synthèse des connaissances actuelles et l'évaluation des enjeux de la flore et des milieux naturels ;
- appui à la mise en œuvre du Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS), à travers l'amélioration de la connaissance de la flore du Cher grâce à l'animation du réseau de correspondants, l'inventaire du territoire et l'actualisation des stations d'espèces menacées ; l'intégration et validation des données flore issues du CD18.

Le présent rapport détaille les actions réalisées en 2017 en les déclinant par volet.

1. Connaissance des enjeux flore des routes départementales du Cher

Ce volet conséquent a mobilisé l'essentiel du temps dévolu en 2017 à ce partenariat. Il vise à répondre à deux objectifs :

- prospecter, sur le réseau routier départemental (RD) soumis à des travaux de curage/dérasement, les sections de route en amont des opérations et localiser les espèces et/ou habitats patrimoniaux pour éviter de les impacter ;
- compléter la connaissance, sur le reste du réseau routier départemental, la flore associée aux dépendances vertes, par la réalisation de relevés sur le terrain et l'extraction, à partir de la base ©FLORA, des données récentes issues de prospections hors partenariat du CBNBP ou de ses correspondants.

Les résultats des expertises menées dans le cadre de cet axe du partenariat sont synthétisés dans un document SIG transmis au Conseil Départemental du Cher (ce document précise l'ensemble des cartes bilan présentées ci-après).

1.1 – Evaluation du niveau de prospection des bords de route du Cher

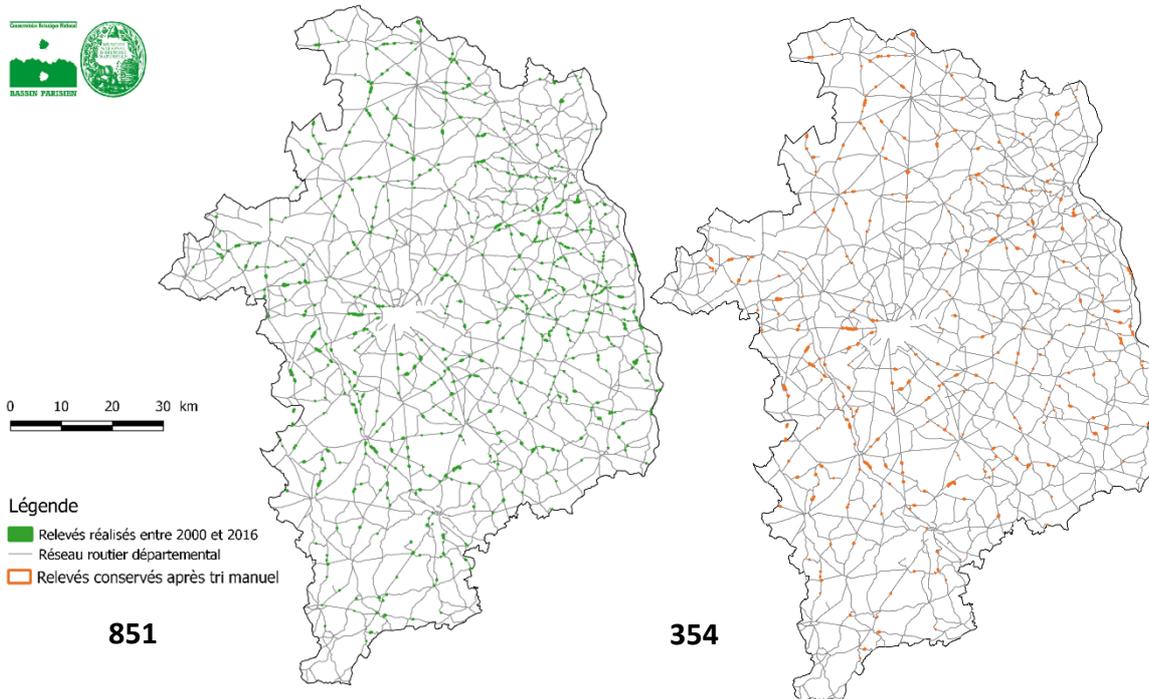
Afin de procéder à cette évaluation, une extraction a été opérée depuis la base ©FLORA. Elle a consisté en une sélection de tous les relevés réalisés sur le réseau RD du Cher (plus de 50% du polygone d'inventaire inclus dans un tampon de 60 m de large autour du linéaire du réseau) et réalisés après 2000. Ainsi, 851 relevés (545 du CBNBP et 306 des correspondants) sont ressortis de cette extraction (carte n°1).

Une seconde étape, impliquant un tri d'expert, a été nécessaire pour ne conserver que les relevés effectivement liés à l'emprise routière. Chaque relevé a été vérifié afin d'éliminer ceux qui concernaient les milieux adjacents et non l'emprise gérée par le département. Les données situées en agglomération ont également été retirées (carte n°2).

Au terme de cette seconde étape :

- 167 relevés ont été intégrés directement (données postérieures à 2010 à l'exception de certains enjeux nuls, et entièrement liés à l'emprise du réseau RD). Certains d'entre eux se superposant, ou recoupant des relevés réalisés en 2017 pour le partenariat, le nombre de tronçons ainsi intégrés au SIG (carte n°3) est en réalité un peu moins important (140 tronçons) ;

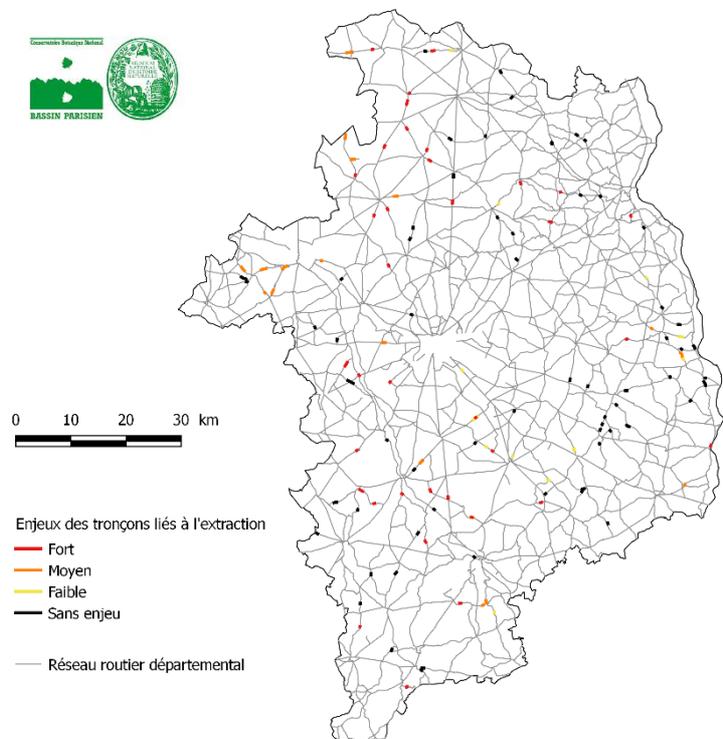
- 187 relevés restent à vérifier/actualiser sur le terrain (données en partie en dehors de l'emprise, et/ou dont l'appartenance à l'emprise est incertaine et/ou intégrant des données antérieures à 2010 ;



Carte n°1 et 2 : Relevés réalisés sur le réseau routier départemental du Cher entre 2000 et 2016 (issus de ©FLORA) (gauche : résultat brut de l'extraction ; droite : extraction affinée)

Chacun des relevés conservés a été évalué (enjeu nul, faible, moyen ou fort en fonction des espèces présentes). Parmi les relevés intégrés directement dans la couche d'enjeu, on distingue 40 tronçons à enjeu fort, 20 à enjeu moyen et 14 à enjeu faible (carte n°3).

Pour les relevés nécessitant une vérification (intégrés à la carte n°2), 98 possèdent un enjeu fort, 43 un enjeu moyen et 46 un enjeu faible.



Carte n°3 : Enjeux des tronçons évalués à partir de l'extraction de la base ©FLORA (relevés réalisés entre 2010 et 2016)

1.2 - Expertise des linéaires routiers programmés pour des travaux de curage-dérasement en 2017

Cette action a pour but de répondre aux besoins d'expertise du CD18 avant la réalisation des travaux d'entretien. Elle est cadrée par des programmes annuels ciblant les sections dont l'enjeu est à évaluer.

Le niveau d'enjeu de chaque section de route prospectée a également été évalué selon quatre catégories à l'image du tri des données extraites (cf. 1.1) : nul, faible, moyen et fort. Ce niveau d'enjeu dépend de la patrimonialité de la flore et des habitats contactés (présence d'une ou plusieurs espèces patrimoniales ou invasives) et de l'impact potentiel des travaux sur la végétation (proportion de la population menacée par des travaux, risque de dissémination pour les espèces invasives). Le terme « tronçons à enjeu » fait référence aux sections de route dont l'enjeu est non nul.

Les 39 tronçons figurant dans le programme des travaux 2017 ont été parcourus, correspondant à un total de 191 km de linéaire.

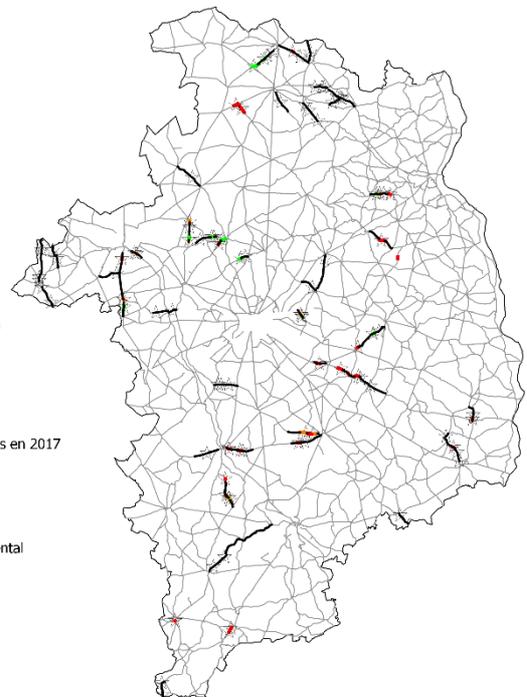
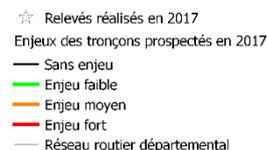
21 des linéaires inscrits méritent une attention particulière du fait des enjeux forts ayant été observés. Des précisions sur chacune de ces sections sont disponibles en **Annexe 1**.

1.3 – Synthèse des connaissances et enjeux flore mis en évidence en 2017

Les 94 relevés réalisés en 2017 sur l'ensemble du réseau se répartissent comme suit :

- 89 relevés réalisés dans le cadre du programme de curage-dérasement) ;
- 5 relevés en dehors des linéaires inscrits, glanés lors de trajets intermédiaires ou d'autres missions du CBNBP.

Ils ont permis de mettre en évidence 49 tronçons à enjeu (11 à enjeu faible, 11 à enjeu moyen et 27 à enjeu fort), cumulant 18 km de linéaire à enjeu (soit 9 % du linéaire prospecté en 2017). La carte n°4, ci-contre représente cette hiérarchisation des enjeux.



Cartes n°4 : Enjeux floristiques des sections évaluées en 2017 sur le réseau routier départemental du Cher

Les points suivants soulignent les enjeux patrimoniaux les plus forts observés sur 7 tronçons de bords de route du Cher cette année :

- Découverte d'une seconde station de Bistorte officinale (*Bistorta officinalis*) pour le Cher. Celle-ci se situe sur la RD 8 au niveau du PR 2+900, côté droit sur l'accotement (celui-ci est très large à cet endroit). Cette espèce est classée en danger d'extinction sur la liste rouge régionale. Les deux populations se cantonnent à la seule commune d'Argent-sur-Sauldre. Une quinzaine de pieds ont été dénombrés.

Aperçu de la station de Bistorte officinale en bordure de la RD 8 (au niveau du lieu-dit La Chardonnerie)
(©MNHN-CBNBP / Théo EMERIAU)



- Une nouvelle station de Cardoncelle mou (*Carthamus mitissimus*) à Lury-sur-Arnon sur la RD 918 (cf. photo de couverture du rapport). Les talus très pentus qui se trouvent aux abords du PR 11+300 abritent un beau cortège d'espèces rares : le Carthame laineux (*Carthamus lanatus*) classé vulnérable sur la liste rouge régionale et la petite Bugrane (*Ononis pusilla*), classée en danger d'extinction d'après cette même liste sont à souligner.
- Jamais prospectés auparavant à la connaissance du CBNBP, les bords de la RD 28, au niveau de l'ENS des Chaumes de la Périssette, se sont révélés d'une richesse analogue à celle de l'espace protégé limitrophe. Les accotements ayant connus des travaux de dérasement lors de l'inventaire, ont permis l'expression d'une banque de graine d'espèces annuelles d'intérêt patrimonial (*Stachys annua*, *Ajuga chamaepitys* ou encore *Valerianella dentata* f. *dentata*, toutes déterminantes de ZNIEFF), malgré l'omniprésence de l'Ambrosie. Les talus jouxtant l'ENS abritent de très belles pelouses calcaires xérophiles (habitat d'intérêt européen, menacé en région) où l'on retrouve, entre autre, le Cardoncelle mou, l'Orchis pyramidal et la rare Bugrane striée (*Ononis striata*), également protégée au niveau régional et classée en danger critique d'extinction.

Bugrane striée, au bord de la RD 28, près du lieu-dit La Distillerie
(©MNHN-CBNBP / Théo EMERIAU)



- La RD 14, au niveau des marais de Contres, abrite de beaux cortèges de marais alcalins (du PR 5+150 au PR 5+550). On y trouve notamment trois espèces protégées au niveau régional : la Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*), la Samole de Valérand (*Samolus valerandii*) et le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*). Plusieurs espèces déterminantes de ZNIEFF ont également été observées : l'Inule à feuilles de saule (*Inula salicina*), la Laïche tomenteuse (*Carex tomentosa*) ou encore le Cirse tubéreux (*Cirsium tuberosum*).



Choin noirâtre, en haut de fossé, sur la RD 14, à Contres
(©MNHN-CBNBP / Théo EMERIAU)



Les prairies humides oligotrophes basiphiles sont un habitat d'intérêt européen classé en danger critique d'extinction pour la région Centre-Val de Loire. Les fauches opérées en bord de route sont favorables au maintien de cet habitat (qui ailleurs dans les marais de Contres a plutôt tendance à évoluer en roselière ou en saulaie). Une fauche avec export serait encore plus bénéfique.

Aperçu du milieu patrimonial présent au niveau du PR 5+400 de la RD 14
(©MNHN-CBNBP / Théo EMERIAU)

- Sur les talus bordant les bois de Crosses, sur la RD 215, une nouvelle station de Laser à larges feuilles (*Laserpitium latifolium*) a été repérée. Le Laser à larges feuilles est protégé en région Centre-Val de Loire où il est considéré comme en danger d'extinction. Comme la plupart des stations de l'espèce en région Centre-Val de Loire aujourd'hui, celle-ci est de taille très restreinte (15 pieds). Elle se situe en haut de fossé, entre le PR 2+000 et le PR 2+200. Le reste de la lisière est constituée de talus secs riches en espèces patrimoniales : le Grémil bleu-pourpre (*Buglossoides purpurocaerulea*), la Gesse noircissante (*Lathyrus niger*) ou encore la Campanule à feuille de pêcher (*Campanula persicifolia*), déterminantes de ZNIEFF.



Laser à larges feuilles, en haut de fossé, sur la RD 215, en bordure des bois de Crosses
(©MNHN-CBNBP / Théo EMERIAU)

- Le talus en bordure de la D15, à l'est de Jussy-Champagne abrite de grandes populations de trois espèces d'orchidées protégées au niveau régional : l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), l'Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*) et l'Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*). La zone la plus riche se trouve au PR 20+800 au PR 21+200 (seul secteur où l'on trouve l'Orchis homme-pendu et l'Ophrys bourdon).

Bande enherbée en marge du fossé abondant en
Orchis pyramidal sur la RD 15
(©MNHN-CBNBP / Théo EMERIAU)



A noter qu'à l'issue de la fourniture des données d'observation du CD18 en automne 2017, 57 tronçons d'espèces invasives ont été ajoutés à la couche d'enjeux des bords de routes départementales du partenariat.

2. Expertise du CBNBP pour la mise en œuvre du SDENS

Dans le cadre de ce volet, en parallèle aux inventaires de connaissances menés sur des linéaires de communication, des prospections ciblées sur des mailles ou des stations ont été réalisées sur le territoire du Cher à travers une approche dite plus surfacique. Cela s'est traduit par deux types de travaux :

- la réalisation d'inventaires selon le protocole « mailles » du CBNBP ;
- l'actualisation des espèces classées en danger critique d'extinction.

Ces deux actions se sont appuyées également sur la dynamique du réseau de correspondants du CBNBP, animé en continu.

2.1 Inventaires de type « maille »

Dans le cadre de sa mission d'agrément d'actualisation de la connaissance de la flore, le CBNBP a réalisé sur le Cher des prospections sur des mailles carrées de 5 km de côté (action soutenue plus largement sur l'ensemble de la région par le Conseil régional et le Conseil départemental du Cher). Ces actions d'inventaires permettent de maintenir une actualisation en continu de l'atlas départemental de la flore du Cher, les lots de données étant vieillissants (les cartes 5 et 6 ci-après montrent la différence de nombre de données par maille selon leur année butoir d'ancienneté, 2000 ou 2010).

En 2017, ce travail a porté sur un total de 6 mailles en y consacrant 6 jours de récolte de données sur le terrain (en moyenne une journée par maille entièrement comprise en région Centre-Val de Loire en un ou deux passages). Un total de 56 bordereaux a été réalisé lors de ces prospections, en appliquant le nouveau protocole du CBNBP d'actualisation des données. Un tiers des actualisations de mailles réalisées cette année ont été financées dans le cadre du partenariat.

Ce travail de prospection est primordial pour permettre l'actualisation régulière des connaissances (les grandes campagnes de récolte de données s'étant déroulées entre 2000 et 2006, elles seront bientôt caduques, le seuil de modernité se décalant de décade en décade).



0 10 20 30 km

Légende

/// Mailles prospectées en 2017

Nombre de taxons observés par maille

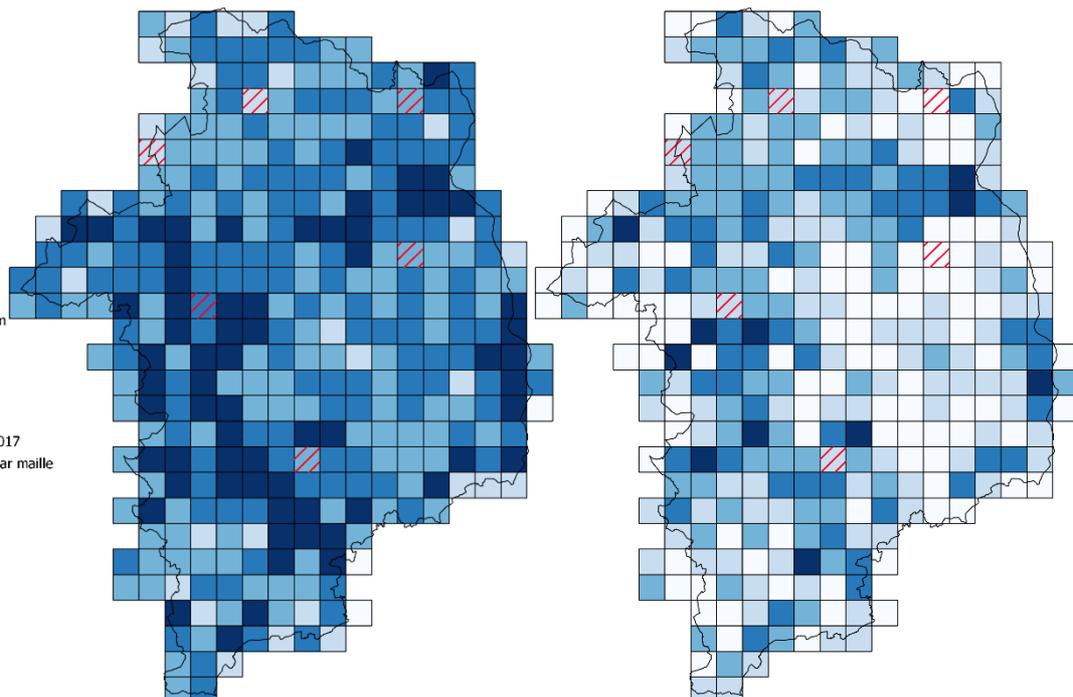
□ De 1 à 100 taxons

□ De 101 à 200 taxons

□ De 201 à 300 taxons

□ De 301 à 400 taxons

■ Plus de 400 taxons



Carte n°5 et 6 : Prospections réalisées en 2017 et nombre d'espèces indigènes et naturalisées recensées par maille 5*5 après 2000 (à gauche) et après 2010 (à droite) sur le département du Cher

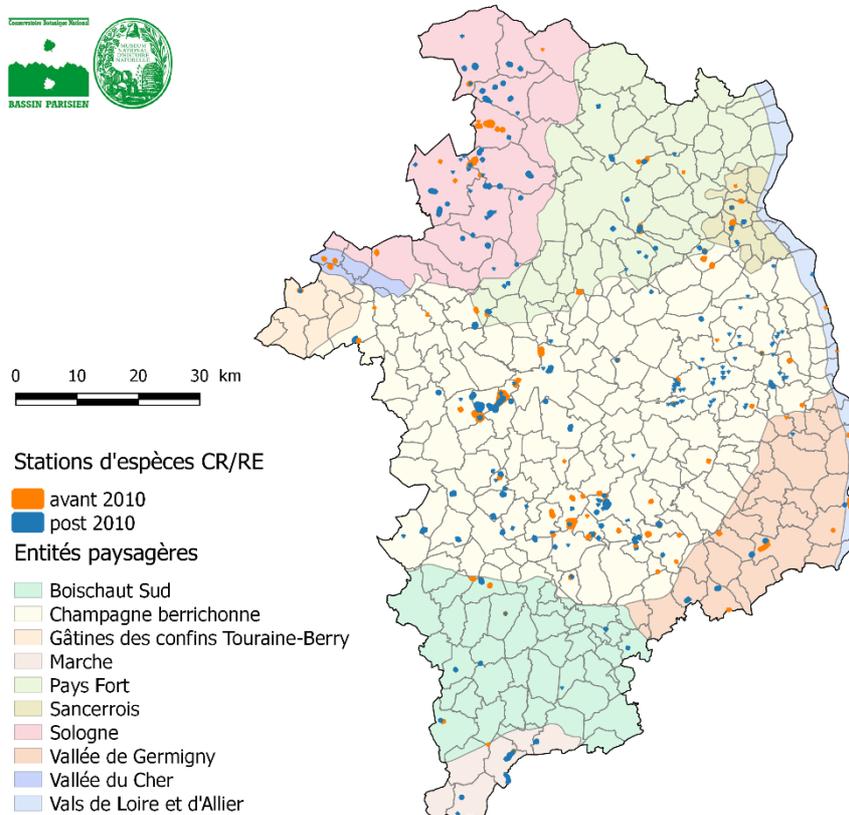
2.2 Actualisation de stations d'espèces en danger critique d'extinction de la liste rouge régionale

En complément des inventaires par maille, le CBNBP a engagé en 2017 une campagne de réactualisation des stations d'espèces présumées disparues (RE) ou en danger critique d'extinction (CR) de la liste rouge régionale.

S'il n'y a pas eu de recherche spécifique sur le terrain, certaines stations d'espèces CR ont été découvertes en 2017 :

- station de Bugrane striée (*Ononis striata*), classée CR, et découverte en bordure de la RD 28, à la frontière de l'ENS des Chaumes de la Périssette, où l'espèce était déjà recensée.

Cette première année a été l'occasion de faire le bilan des connaissances des espèces en danger critique d'extinction ou présumées éteintes pour le département. Une extraction spécifique à ces espèces a été demandée au pôle informatique. Le résultat est illustré sur la carte n°7, ci-dessous.



Carte n°7 : Répartition et état d'actualisation des stations d'espèces « CR » et « RE » sur le département du Cher

Cette synthèse met en avant plus de 450 données d'espèces classées CR ou RE pour le département du Cher. La suite du partenariat permettra de mettre à jour les données vieillissantes.

2.3 Bilan des espèces remarquables inventoriées en 2017 dans le Cher

Les inventaires menés en 2017 par le CBNBP et son réseau de correspondants ont été riches en découvertes et témoignent de la nécessité de poursuivre et de renouveler l'acquisition de données de terrain. Ces données illustrent également l'amplitude du réseau de botanistes présents dans le Cher, qui est à l'origine de nombreuses données parfois inédites pour le département. Il est donc important de maintenir une dynamique et ainsi, d'améliorer le niveau de l'expertise locale et le partage des connaissances.

Les principales observations de l'année sont :

Flore indigène :



- ***Inula hirta* (Inule hérissée)**, inédite pour le Cher*. La station a été trouvée dans la RNN des Chaumes du Vernillet.

*cette découverte reste à confirmer en 2018, il pourrait s'agir d'un hybride non décrit entre *Inula montana* et *Inula salicina*, présentes sur le site.

- ***Narthecium ossifragum* (Narthécie des marais)**, espèce inédite pour le Cher et la région Centre-Val de Loire, trouvée à Vesdun.

- ***Taraxacum lacistophylloides*, *T. officinale*, *T. puniceum*, *T. rubicundum***, confirmations ou découvertes d'espèces de pissenlit sur le département du Cher.

Inule hérissée (ou hybride inconnu) aux chaumes du Vernillet
(©MNHN-CBNBP / O. Beslin)

Flore non indigène :



- ***Galium murale* (Gaillet des murs)**, inédit pour le Cher, découvert à Bourges.

- ***Plantago sempervirens* (Plantain toujours vert)**, nouvelle espèce pour le Cher et le Centre-Val de Loire, observé dans des pelouses sèches, à Venesmes. Son origine est indéterminée.

Plantain toujours vert dans son habitat naturel dans les Causses (Lozère)
(T. Emeriau)

Lichenoflore :



- ***Cladonia arbuscula* chémo. *squarrosa***, première mention pour le Cher ;

- ***Cladonia ciliata* f. *ciliata***, première mention pour le Cher ;

- ***Cladonia incrassata***, espèce rare et d'intérêt national, première mention pour le Cher ;

- ***Cladonia mitis***, première mention pour le Cher ;

- ***Cladonia ochrochlora***, première mention pour le Cher ;

Cladonia incrassata observé dans le département du Cher
(©MNHN-CBNBP / A.H. Paradis)

- ***Cladonia pyxidata***, première mention pour le Cher ;

- ***Cladonia scabriuscula***, première mention pour le Cher ;

- ***Dermatocarpon luridum***, première mention pour le Cher et la région Centre-Val de Loire ;

- ***Lasallia pustulata***, première mention pour le Cher.

- ***Peltigera membranacea***, première mention pour le Cher ;

2.4 – Animation du réseau de correspondants flore du Cher

Il a été convenu avec le Conseil Départemental du Cher qu'une action d'animation du réseau de correspondants serait inscrite dans le partenariat.

Les réseaux de correspondants sont, au sein des CBN, sources de production de nombreuses données et représentent des leviers de la connaissance à encourager.

Ce partenariat a été mis à profit pour maintenir l'animation du réseau de correspondants du Cher permettant la valorisation des données produites via leur intégration dans la base de données ©Flora du CBNBP.

Les données de l'association Nature 18 ont ainsi pu être intégrées à la base FLORA, en lien avec le SINP, après un travail de mise au format et de validation. Ces données sont issues de prospections réalisées entre 2009 et 2016 et représentaient un total de 22428 données de taxons. Un certain nombre de relevés se trouvaient en bord de route et ont pu être ajoutés à la couche enjeux du SIG dédié à la prise en compte des enjeux flore sur le réseau routier du CD18.

3. Perspectives de renouvellement du partenariat

Dans l'objectif de renouveler notre partenariat, les services impliqués du Conseil départemental et le CBNBP ont échangé sur les actions à mettre en œuvre en 2018, à la fois dans une optique de continuité mais également par la proposition de nouveaux axes.

A l'issue des échanges, cet appui technique du CBNBP pourra se décomposer selon les deux volets suivants (reprenant la structure du partenariat 2017) :

- Une continuité d'appui du CBNBP pour la gestion des bords de routes du Conseil départemental via l'évaluation des enjeux flore et milieux naturels des bords de routes, notamment ceux soumis aux différents programmes de travaux de curage/dérasement en 2018. Cet objectif pourra être élargi à l'acquisition de données complémentaires sur le reste du réseau pour en améliorer la connaissance ;
- Une expertise du CBNBP pour la mise en œuvre du schéma d'orientation départemental des espaces naturels sensibles via des inventaires à la fois sur l'ENS de Noirlac en amont de modifications possibles de sa gestion, et du site des Garettes à l'étude pour acquisition. En s'appuyant aussi sur une animation de son réseau de correspondants, le volet SDENS portera plus largement sur l'actualisation des connaissances de la flore départementale (inventaires de type « atlas ») en intégrant un focus spécifique sur des espèces en danger critique d'extinction.

ANNEXES

ANNEXE I : Synthèse des reports d'intervention nécessaires pour le programme de curage/dérasement 2017

Le tableau ci-dessous résume l'état des connaissances du CBNBP sur les secteurs du programme de curage-dérasement transmis cette année (tous les envois ont été pris en compte). Ces données sont le résultat des inventaires effectués dans le cadre du présent partenariat, en 2017.

RD	PR début	lieu début (commune)	PR fin	lieu fin (commune)	Type de travaux	Avis flore CBNBP <i>ante</i> travaux	Commentaire CBNBP après expertise flore/habitats
Agence de Bourges – Sancerre							
28	5+895	ST CAPRAIS	8+290	ARCAY	curage	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain (quelques hauts de talus et bords de haies plus intéressants avec 2 espèces ZNIEFF)
20	25+770	ALLOGNY	26+630	ALLOGNY	curage	FAVORABLE sous condition	<i>Ambrosia artemisiifolia</i> à surveiller sur ce secteur notamment suite à la mise à nu du sol après travaux (PR 26+300, côté gauche). La grande station de Renouée du Japon est à gérer de manière à limiter son expansion (PR 25+250, des deux côtés, mais surtout à gauche).
68	33+700	ALLOGNY (BOURGNEUF)	35+200	SAINT MARTIN D'AUXIGNY	curage	FAVORABLE sous condition	Présence d'une espèce patrimoniale dans le fossé au PR 34+000 côté gauche (<i>Hypericum androsaeum</i> , quasi-menacé en région Centre-Val de Loire).
95	0+230	DAMPIERRE EN CROT	2+670	DAMPIERRE EN CROT	curage-déras.	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain
46	12+400	LES AIX D'ANGILLON	18+360	SAINTE SOLANGE	dérasement	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain
44	10+100	-	15+700	-	curage	FAVORABLE sous condition	Localement (du PR 12+450 au PR 13+750, côté gauche) un bel ourlet calcicole à 9 espèces ZNIEFF, présence potentielle de diverses espèces protégées vues dans le boisement (<i>Cephalanthera damasonium</i> et <i>C. longifolia</i>).
11	37+150	-	43+120	-	curage	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain (suite aux travaux)

22	37+660	-	41+570	-	curage	FAVORABLE sous condition	Quelques pelouses sèches en bon état de conservation (Talus exposé sud à végétation du <i>Mesobromion</i> avec 2 pieds observés d' <i>Ophrys fuciflora</i> protégée en région au PR 41+550, côté gauche). La Vigne vierge est à surveiller au PR 39+450, sur le côté gauche .
186	5+975	SAINTE SOLANGE	8+825	SAINTE SOLANGE	dérasement	FAVORABLE	Les travaux ne menacent pas l'espèce patrimoniale en présence (<i>Berberis vulgaris</i>).

Agence de Vierzon - Aubigny

8	0+044	-	6+085	-	-	FAVORABLE sous condition	Enjeu lié à une espèce protégée et classée « en danger » dans la liste rouge régionale présente localement (la Bistorte officinale) au niveau du PR 2+900, côté droit , sur l'accotement.
27	1+850	-	4	-	-	FAVORABLE sous condition	<i>Ailanthus altissima</i> à surveiller au PR 2+750, côté droit .
944	59+800	-	64+620	-	-	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain.
918	1+460	-	14+037	-	-	MESURES D'EVITEMENT à envisager	Enjeux réglementaires et patrimoniaux forts sur cette section pour ses pelouses et ourlets secs (talus et accotements abritant plusieurs individus d'espèce protégée (<i>Carthamus mitissimus</i>) et à cela s'ajoutent de nombreuses autres espèces ZNIEFF, pour certaines rares) du PR11+200 au PR 11+500 (des deux côtés) . La Vigne vierge est à surveiller sur cette même portion. La station de Renouée est à prendre en compte dans la gestion de l'emprise localement pour éviter sa dissémination au PR 2+600 (côté droit) .
21	8	OIZON	10	CONCRESSAULT	-	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain
7	14	OIZON	18	OIZON	-	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain.
89	1	AUBIGNY/NERE	4	AUBIGNY/NERE	-	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain.

180	1	ARGENT/SAULDRE	5	SAINTE MONTAINE	-	FAVORABLE sous condition	Présence de landes sèches à <i>Arenaria montana</i> (espèce ZNIEFF) plus ou moins fermées par <i>Pteridium aquilinum</i> en lisière de bois. Le dérasement a un impact limité, la lande étant plus présente en lisière proche (PR 6+000).
39	21	BLANCAFORT	24	LOIRET	-	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain.
79	8	SAINT LAURENT	12	VOUZERON	-	FAVORABLE sous condition	Section comptant des ourlets, des pelouses sableuses et des végétations de prairies humides patrimoniales (du PR 8+300 au PR 8+650 (côté droit) et du PR 11+650 au PR 12+000 (des deux côtés)).
113	6	CERBOIS	9	PREUILLY	-	FAVORABLE sous condition	Pas d'enjeu flore constaté après terrain, <i>Ambrosia artemisiifolia</i> à surveiller sur ce secteur notamment suite à la mise à nu du sol après travaux (au PR 9+350).
56	4	SAINT LAURENT	6	ALLOGNY	-	FAVORABLE sous condition	Quelques espèces patrimoniales de prairies humides et d'ourlets observées localement. Le <i>Sporobole d'Inde</i> présent est à surveiller surtout après les dérasements (qui lui sont favorables), zone concernée allant du PR 7+100 au PR 7+850, des deux côtés.
83	0	INDRE	4	SAINT OTRILLE	-	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain.
230	0	SAINT OTRILLE	8	GENOUILLY	-	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain.
164	4	-	8	-	-	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain.
18E	6	MEREAU	9	MASSAY	-	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain.

Agence de Saint-Amand - Châteaumeillant

112	6+900	MARCAIS	16	LE CHATELET	curage-déras.	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain.
73	31+250	-	36+600	-	curage-déras.	FAVORABLE sous condition	Enjeux réglementaires et patrimoniaux forts sur cette section pour ses pelouses et ourlets secs (talus et accotements abritant l' <i>Orchis pyramidal</i> . A cela s'ajoutent de nombreuses autres espèces ZNIEFF) (précautions à prendre du PR 34+000 au PR 35+400, des deux côtés).

							Une station de Renouée du Japon présente au PR 30+700, côté droit , en marge du linéaire inscrit au curage-dérasement est à surveiller.
14	13+770	-	23+390	-	dérasement	FAVORABLE sous condition	Enjeux réglementaires et patrimoniaux sur cette section pour ses pelouses (dont l'Orchis pyramidal, protégée bien qu'assez commune dans le 18. A cela s'ajoutent quelques autres espèces ZNIEFF). L'Ambroisie est à souligner sur l'accotement localement. Des précautions sont à prendre du PR 16+000 au PR 16+350, côté gauche et au PR 18+350, côté gauche .
3E	0	-	3+500	-	curage	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain.
28	22	-	27+410	-	dérasement	FAVORABLE sous condition	Enjeux réglementaires et patrimoniaux forts sur cette section pour ses pelouses sèches (talus et accotements abritant plusieurs espèces protégées et à cela s'ajoutent de nombreuses autres espèces ZNIEFF, pour certaines rares). Les accotements, dont le sol est à nu, sont colonisés par de belles végétations du <i>Caucalidion lappulae</i> (<i>Valerianella dentata f. dentata</i> , <i>Stachys annua</i> , <i>Medicago minima</i> , <i>Ajuga chamaepitys</i>) envahis par l'Ambroisie qui est à surveiller. Ces accotements se rencontrent du PR 24+200 au PR 27+100, des deux côtés . Les talus situés du PR 25+000 au PR 25+550 et du PR 25+800 au PR 26+100 sont particulièrement riches en espèces de pelouses calcicoles.
110	10+500	-	12+993	-	dérasement	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain (suite aux travaux)
112	0+383	-	16	-	curage-déras.	FAVORABLE	Pas d'enjeu flore constaté après terrain.
14	0+800	DUN/AURON	5	CONTRES	curage-déras.	MESURES D'EVITEMENT à envisager	Enjeux réglementaires et patrimoniaux forts sur cette section (talus, accotements et fossés abritant de grandes populations de <i>Sanguisorba officinalis</i> , <i>Schoenus nigricans</i> et <i>Samolus valerandii</i> , protégées au niveau régional. A cela s'ajoutent de nombreuses autres espèces ZNIEFF) La section la plus vulnérable se situe du PR 5+150 au PR 5+550, des deux côtés . A l'inverse, un curage pourrait se révéler favorable à la réapparition de la végétation décrite sur le reste du linéaire, envahis par le Phragmite.

Agence de Sancoins - Sancergues						
920	58+500	LA GUERCHE/AUBOIS	61+500	LA CHAPELLE HUGON	curage-déras.	FAVORABLE sous condition La station de Renouée située au PR 61+150, côté gauche est à prendre en compte dans la gestion de l'emprise localement pour éviter sa dissémination.
43	41+500	VEREAU	48+000	SANCOINS	curage-déras.	FAVORABLE sous condition Talus envahis localement par le Sumac (PR 44+900), et 1 pied d'Orchis pyramidal (Protégé régional, assez commun dans le 18).
215	1+385	CROSSES	3+280	CROSSE	curage-déras.	MESURES D'EVITEMENT à envisager Enjeux patrimoniaux forts sur cette section pour ses ourlets secs présents sur le talus et le haut du fossé (plusieurs espèces ZNIEFF et le rare et menacé <i>Laserpitium latifolium</i> , protégé régional, dont une quinzaine de pieds ont été dénombrés sur le haut du fossé et le talus), ce secteur à forts enjeux se situe sur le côté droit, du PR 1+650 au PR 2+250 .
15	16+435	CROSSES	27+020	CORNUSSE	curage-déras.	MESURES D'EVITEMENT à envisager Enjeux réglementaires et patrimoniaux forts sur cette section pour ses pelouses et ourlets secs (talus et accotements abritant de grandes populations d'Ophrys bourdon, d'Orchis Homme-pendu et d'Orchis pyramidal. A cela s'ajoutent de nombreuses autres espèces ZNIEFF). Cette population d'orchidées se situe du PR 20+200 au PR 21+200, côté droit . Quelques accotements, moins riches, mais néanmoins patrimoniaux se trouvent aussi du PR 16+450 au PR 17+450, côté gauche et au PR 18+750, côté droit .
71	23+978	AVORD	30+290	BAUGNY	curage-déras.	FAVORABLE sous condition Quelques pelouses et ourlets secs patrimoniaux. La Vigne vierge est à surveiller sur cette section au PR 24+000 .
156	0+160	RN151	1+760	MOULINS/YEVRE	curage-déras.	FAVORABLE sous condition Talus à ourlets du <i>Geranium sanguinei</i> : 2 espèces ZNIEFF (<i>Euphorbia flavicoma subsp. verrucosa</i> , <i>Bunium bulbocastanum</i>), du PR 1+400 au PR 1+500, des deux côtés . Vigne vierge à surveiller aux abords du PR 1+000 .

La campagne de terrain de 2017 a permis de prospecter l'ensemble des secteurs de curage/dérasement prévus au programme (voir tableau ci-dessus). Les zones sur lesquelles un enjeu est connu sont signalées en orange et en rouge, et la nature de l'enjeu est précisé dans la colonne « Observations CBNBP »